DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEME

Envoyé en préfecture le 06/02/2023

Reçu en préfecture le 06/02/2023

Publié le

ID : 007-210701165-20230202-DEL02_2023-DE

COMMUNE DE LABEGUDE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 02 FEVRIER 2023

L'An deux mille vingt-trois, le jeudi 02 février à 20 heures, dans le lieu habituel de ses séances, le Conseil Municipal de la Commune, s'est réuni en session ordinaire, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur PONTHIER Jean-Yves, Maire.

Nombre de membres en exercice: 15

Date de la Convocation : 26 janvier 2023

<u>Présents</u>: Mmes BRUNEL Isabelle, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GOSSE Pascal, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VERNET David, VOLLE Jean-Luc

Excusée et procuration : Mme BERNARD-MARTINEZ Nathalie à Mme DUCHAMP Cécile

Secrétaire de Séance : Mme DUCHAMP Cécile

N° 02/2023

OBJET: RESEAU PLUVIAL CHEMIN DU REY

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que les travaux de réfection des enrobés du chemin du Rey ont dû être interrompus afin de réaliser l'évacuation des eaux pluviales.

Il présente le devis de la société EUROVIA d'un montant de 15 518.13 € HT.

Le Maire propose au conseil municipal de le prévoir au budget 2023 et sollicite son autorisation pour le signer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, autorise le Maire à signer le devis avec l'entreprise EUROVIA pour un montant de 15 518.13 € HT.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme. Le Maire, Jean-Yves PONTHIER

